

MASSART (*Joseph-Auguste-Mathias-Edgard*),
Magistrat (Lantremange, 24.4.1860 - ?, 23.1.
1911). Fils de Pierre et de Joneau, Agnès.

Après avoir obtenu le diplôme de docteur
en droit, M. Massart s'établit comme avocat
à Liège.

Le 29 février 1892, il s'engage au service de
l'Etat indépendant pour un terme de deux ans
et s'embarque le 6 mars à bord du *ss/Lulu
Bohlen*, à une époque où les candidats pour la
magistrature congolaise n'étaient pas nombreux
en Belgique.

Il est d'abord désigné pour remplir les fonc-
tions de substitut du procureur d'Etat à Matadi.
Le 12 mai 1892, il se voit transférer à Boma où
il fait fonction de procureur d'Etat.

Au cours de ce premier terme, sa compéten-
ce et sa maturité d'esprit lui valent d'être
qualifié par ses supérieurs comme un excellent
magistrat, plein de dignité et qui avait acquis
auprès de la population européenne et noire
un ascendant réel.

C'est à lui que l'on devait de voir à Matadi
une police « fonctionnant régulièrement et con-
venablement ».

Ce premier séjour en Afrique ne lui fut
pourtant pas favorable: sa santé délicate résista
difficilement au dur climat du Bas-Congo. Etant
très souvent souffrant, il eut l'énergie d'achever
son terme et quitta l'Afrique le 24 mars 1894.

Lors de son retour en Belgique, il obtient
l'étoile de service.

Jugeant que son état de santé laissa toujours
à désirer, il ajourna définitivement sa décision
quant à son retour en Afrique.

Treize ans plus tard, l'attrait de la vie colo-
niale le reprend. Il adresse une demande au
Ministère des Colonies pour obtenir un emploi
à l'Administration de la Justice au Congo. Sa
demande est agréée et on l'engage en qualité
d'agent de la catégorie C pour un terme de
trois ans. Il s'embarque à Anvers à bord du
ss/Léopoldville le 7 mars 1907, et se voit désigné
une nouvelle fois pour Boma.

Comme à son premier terme hélas, la santé
lui fait bientôt défaut et il est continuellement
mis au repos par ordre médical. Après un an
il est forcé de quitter le Congo et s'embarque
pour la Belgique le 21 avril 1908.

Moins de trois ans après, Joseph Massart
succombe à la maladie, le 23 janvier 1911.

9 juillet 1959.

M. Van den Abeele.

Arch. Min. du C.B. et du R.U. Reg. matri. n° 16.